

Marseille, le **08 AVRIL 2025**

**Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Préfet coordinateur de l'arrêté cadre
interdépartemental (ACi) Serre-Ponçon, Sainte-
Croix/Castillon, Saint-Cassien**

à

Mesdames et messieurs les membres du comité
ressource en eau interdépartemental (CREi)

Objet : invitation au CREi du 10 avril 2025
PJ :

Conformément à l'article 3 de l'arrêté-cadre interdépartemental du 26 juin 2024 relatif à la gestion et à la préservation de la ressource en eau stockée dans les systèmes Serre-Ponçon, Sainte-Croix/Castillon et Saint Cassien en période de pénurie (ACi), le comité ressource en eau interdépartemental (CREi) se réunit « en début de printemps pour évaluer l'état des ressources ».

Je présiderai ce CREi en présentiel qui se déroulera :

Jeudi 10 avril 2025 à 11h00

Salle de l'Abbé Féraud

Hôtel de ville de Digne-les-Bains

Comptant sur votre présence, je vous propose de trouver ci-joint en annexe, un ordre du jour détaillé.

Aux fins d'organisation et de sécurité d'accès, seules les personnes ayant confirmé leur présence pourront accéder au site. Je vous invite à indiquer les représentants qui seront présents avant le mardi 8 avril à l'adresse courriel suivante :

consultation-creidurance-verdon-siagne.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet

Georges-François LECLERC

Annexe 1 : Ordre du jour

1. Point météorologique et hydrologique de l'année en cours (MétéoFrance, EDF, BRGM, CED)
2. Etat d'avancement de la mise en cohérence des ACD avec l'ACi
3. Présentation de la démarche prospective inter bassins
4. Présentation du fonctionnement de la nappe de Crau